

BREVET DE RANDONNEUR - 600 km – 2 et 3 juin 2007(qualificatif PBP 2007)

Brevet de Randonneurs Mondiaux organisé par l'AUDAX CLUB PARISIEN

Catégorie	Inscription à l'avance	Inscription sur place
Licencié FFCT	5,00 €	7,00 €
Non licencié FFCT	7,00 €	9,00 €
Moins de 18 ans (accord parental et certificat médical)	Gratuit	2,00 €

Chèque à l'ordre de l'AUDAX CLUB PARISIEN - Les licences seront demandées pour le retrait des cartes de route.

ACCUEIL : Stade de la Remise aux Fraises - Cours de l'Arche Guédon D217B - NOISIEL - A partir de 4 h.30.

DEPART : de 5 h.00 à 6 h.00 **PARKING :** Zone d'activités de la Mare Blanche (à proximité du stade)

SECURITE : Respectez le code de la route. **Eclairage et baudrier obligatoires**

RESPONSABLE : Mme C. LEPERTEL - "Le Fief Nord" - 4, promenade F. Rabelais - 77186 NOISIEL - Tél. : 01.60.06.23.67

LES BREVETS DE RANDONNEURS MONDIAUX comptent pour le CHALLENGE DE FRANCE

Une coupe sera remise au CLUB le plus nombreux

Départ de 5 h.00 à 6 h.00	D 217b	NOISIEL Stade Remise aux Fraises			D 4 / D 1°	Vincelles	106,5
		Torcy	3,0				
		Guermantes	6,5		D 380	Verneuil	108,0
	D 10	Jossigny	11,0			Passy-Grigny	111,5
		Carrefour D 10 / D 88	12,0			Ville-en-Tardenois	123,0
	D 88	Villeneuve Saint-Denis	16,0			Pargny-les-Reims	135,0
	D 21	Villeneuve le Comte	19,0	Contrôle de 9 h.21 à 14 h.52	D 9	CORMONTREUIL	148,0
	D 20	Tigeaux	24,0				
	D 20	Carrefour D 21 / D 20	26,0			Louvois	163,0
	D 21	Serbonne				Avenay Val d'Or	170,0
		La Chapelle sur Crécy	29,0			Mareuil-sur-Ay	173,0
		La Haute Maison				Le Mesnil-sur-Oger	185,0
		Pierre Levée	40,5			Vertus	190,5
	D 114p	Carrefour D 21 / D 114p	44,5			Bergères-lès-Vertus	194,0
		Jouarre				Morains	201,5
	D 204	Carrefour D 114p / D 402	49,5			Fère Champenoise	207,5
	D 402	Route de l'Abbaye			D 43	Carrefour D 43 / N 4	
		Carrefour D 204 / D 407				Euvy	212,5
		La Ferté-sous-Jouarre	52,0			Gourgançon	216,0
		Reuil en Brie			D 7	Salon	222,0
	D 969	Luzancy			D 71	Allibaudières	232,0
		Nanteuil-sur-Marne	62,0		D 10	Carrefour D 10 / D 56 / N 77	237,0
		Crouttes-sur-Marne			N 77	Arcis-sur-Aube	238,5
		Charly	67,0			Voué	247,5
		Azy-sur-Marne	76,0			Pont-Sainte-Marie	263,0
		Essômes-sur-Marne		Contrôle de 13 h.00 à 22 h.52		TROYES	268,0
		Château-Thierry	82,0				
	D 3	Brasles			N 71	Bréviandes	270,5
		Gland	87,0		D 444	Les Maisons-Blanches	274,0
	Contrôle de 7 h.41 à 11 h.04	MONT SAINT-PÈRE Café de la Vallée	91,0			Chaource	294,5
		Jaulgonne	94,0		D 17	Pargues	300,5
		Trélou-sur-Marne	102,5			Bagneux-la-Fosse	311,5
	D 320					Les Riceys	316,5

1/2 →

BULLETIN D'INSCRIPTION – A.C.P. BRM 600 km – 2 et 3 juin 2007
à envoyer (avec chèque à l'ordre de l'A.C.P.) avant le 29 mai 2007 à C. LEPERTEL

FEDERATION (Obligatoire) :

CLUB :

F.F.C.T. U.F.O.L.E.P. N° de licence : NOM du CLUB (sans abréviation) :

F.S.G.T. F.F.C.

Autre : N° de département : N° de Club :

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : Prénom :

Né(e) le : . . . / . . . / 1 9 . . - Adresse :

Code Postal : - Commune : - Dpt. : . . . - Pays :

Signature :

	D 453	Molesmes	323,5			Flagy	522,5
	D 953	Villedieu	326,5			Dormelles	523,5
		Laignes	335,5			Carrefour D 22 / D 218	
	D 5	Fontaines-les-Sèches	343,0		D 218	Villecerf	527,5
		Verdonnet	348,5	Contrôle de 21 h.37 à 16 h.38		MORET-sur-LOING	534,5
Contrôle de 16 h.00 à 5 h.14		MONTBARD	363,5			Bar-Rest. «La Rivière»	
		Ctre Social – MJC A. Malraux			D 40°	Saint-Mammes	
						Carrefour D 40° / D 39	537,0
	D 905	Buffon	369,5		D 39	La Celle-sur-Seine	538,5
		Rougemont	373,5			Carrefour D 39 / D 40	
	D 956	Aizy-sur-Armançon	374,5		D 40	Carrefour D 40 / D 210	542,0
		Etivey	381,5		D 40	Panfou	547,5
		Sanvigne	385,5			Carrefour D 40 / D227	
		Noyers-sur-Serein	394,5		D 227	Carrefour D 227 / D 12	549,5
		Aigremont	404,0		D 227	Les Ecrennes	553,5
		Lichères près Aigremont	407,5			Bréau	560,0
		Carrefour D 956 / D 91	409,5			Lady	562,5
	D 91	Chablis	417,5			Mormant	565,5
		Maligny	425,0	Attention : Interdiction de traverser MORMANT par la RN 19.			
		Ligny-le-Châtel	428,5	Du CD 227, prendre à gauche le CD 215 (route de Melun), puis à dr., ave. de Bressoy/rue d'Andrezel, puis à gauche, rue Marchais-Cannet, à dr. rue Ch. De Gaulle, à gauche, ave. de la Gare (D227)			
		Les Baudières	437,5				
		Hauterive	441,5				
		Cheny	448,0			Aubepierre	568,0
		Migennes	450,0		D32	Beauvoir	570,0
Contrôle de 19 h.07 à 11 h.38		JOIGNY	459,5			Chaumes en Brie	573,5
		Bar-Rest. «Les Promenades»			D 144	Châtres	579,5
	D 943	Rond-point de Lechères	463,5		D 96	Neufmoutiers en Brie	586,5
		Carrefour D 943 / D 434	464,5			Villeneuve-le-Comte	591,0
	D434	Themes	468,5		D 21	Villeneuve-Saint-Denis	594,0
	D 3	Saint-Julien du Sault	474,0		D 88	Carrefour D 88 / D 10	598,0
	D 149	Bussy le Repos	479,5		D 10	Jossigny	599,0
	D 15	Piffonds	485,5			Carrefour D 10 / D 217b	
	D 149	Savigny sur Clairis	490,5		D 217b	Guermantes	603,5
	D 103	Domats	495,0			Torcy	607,0
		Montacher	502,5	Arrivée du samedi 23 h.48		NOISIEL	610,0
		Chéroy	506,5	au dimanche 21 h.00		Stade «Remise aux Fraises»	
	D 28	Voulx	516,5			Cours de l'Arche Guédon	
	D 22	Thoury-Férottes	519,5				

2/2

Contrôles :

Dpt.	Ville	Etablissement	Adresse	Téléphone
02540	MONT-SAINT-PERE	Café de la Vallée	Rue du Val	03.23.70.36.63
51350	CORMONTREUIL	Café-Restaurant "Le Refuge"	2, rue Victor Hugo	03.26.82.05.59
10000	TROYES	Café-Restaurant "Le Louis XV"	173, avenue Pierre Brossolette	03.25.75.10.77
21500	MONTBARD	Centre Social M.J.C. André Malraux	Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	03.50.92.12.31
89300	JOIGNY	Café-Restaurant "Les Promenades"	17, rue Jean Hemery	03.86.62.18.13
77250	MORET-SUR-LOING	Bar-Restaurant "La Rivière"	67, rue du Peintre Sisley	01.64.23.05.19
77186	NOISIEL	Stade de "la Remise aux Fraises"	Cours de l'Arche Guédon	06.82.04.37.07

Attention : A MORMANT, sens interdit au bout de la rue d'Andrezel : dans la rue d'Andrezel, au niveau de la Résidence «Square du Cheval Blanc», prendre à gauche la rue Marchais Cannet. Au bout de cette rue, tourner à droite dans la rue Charles de Gaulle, puis, au bout, à gauche dans l'avenue de la Gare (CD 227)

Nous remercions vivement tous les établissements qui acceptent de recevoir les participants à nos brevets. Il est impératif, pour les participants, de respecter les règles élémentaires de courtoisie et de payer leurs consommations. Tout manquement à ces règles peut être sanctionné par une pénalité (de la même façon que prévu dans le règlement de P.B.P.)

A CORMONTREUIL : possibilité de restauration sur réservation à l'inscription. Menu : 12,50 € payable par chèque séparé à l'ordre de **Café-Restaurant «Le Refuge» à envoyer en même temps que votre inscription au brevet**

Crudités

Suprême de volaille + pâtes fraîches

Brie/Salade – Tarte aux fruits

1 eau plate ou gazeuse / 1 café ou thé